L'ANSM a été informée de l'envoi d'un courrier complémentaire à l'action de sécurité effectuée par ALERE en janvier 2013 . Les utilisateurs concernés, en France,ont reçu le courrier ci-joint (11/02/2013) (238 ko).

Cette information s'adresse aux directeurs d'établissements de santé et correspondants locaux de **réactovigilance** pour diffusion aux services concernés.